



SASSAY,

Le 04 novembre 2021

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Lundi 01 novembre 2021 à 10h00

Au gymnase Pressigny de SELLES Sur CHER.

Présents : Danièle PAGE, Claudine BORGET, Cindy HAMON, Christian PAGE, Daniel DESPRES, Freddy LARCHET, Cécile POULARD, Éric POULARD, Jacques GOUINEAU, Patricia GOUINEAU-COLLE.

Excusé : Jérôme CHARTRIN

Début de la séance à 10h00

*** Point sur les licences de la saison 2021-2022 :**

- 286 licenciés à ce jour (96% de licenciés 2020-2021 ont renouvelés).

*** Finances :**

- Positif de 4760,60€ (reste à déduire 469.99€ pour le renouvellement du PC portable du CDTA41 qui était en panne).
- le Conseil Départemental a versé 50% de la subvention le 27 juillet 2021 (soit 250€). Pas de date avancée pour le solde.

*** Calendrier sportif en extérieur :**

- concours jeunes à Vendôme le 19 mars 2022
- tournoi des mixtes le 27 mars à Chouzy sur Cisse
- TAE à Selles Sur Cher le 29 mai 2022
- DR3 à Vineuil le 5 juin 2022 : en attente de validation.

*** Nouvelles nationales :**

- Pass Sport 50€ : le ministère acte un retard de paiement et ne donne pas de date pour le remboursement. Si de ce fait, un club se trouvait en difficulté de trésorerie, le CDTA41 pallierait en faisant une avance (clause prévue dans les statuts du CDTA41). Une convention de remboursement sera alors signée entre le CDTA41 et le(s) club(s) concerné(s).

*** Label :**

- l'établissement du projet associatif étant un peu compliqué à élaborer, la prise de contact éventuelle avec le responsable de la commission Régional (Jérôme CHARTRIN) est possible.
- la date buttoir de dépôt étant bientôt arrivée, les dossiers en cours seraient plutôt à finaliser et consolider pour la saison prochaine.

*** Arbitrage :**

- Le CDTA41, jusqu'à ce jour, apportait une aide financière de 100€ pour l'achat d'une tablette. Depuis la saison 2021-2022, le Comité Régional du centre Val de Loire a décidé de fournir cet outil. Le CDTA41 propose malgré tout de pérenniser sa participation financière, toujours sur le poste de l'arbitrage, en passant l'aide actuelle de 50€ à 100€ pour l'achat de la tenue d'arbitre.

Les membres présents souhaitent procéder à un vote immédiat à main levée (Le quorum est respecté).

Nombre de votant : 10

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La participation financière de 100€ pour l'achat de la tenue d'arbitre est donc adoptée à l'unanimité.

*** Palmarès :**

- championnat de France tir campagne,

* Tiffen JAMET, championne de France,

- TAE :

*Adan BECCA VIN et Freddy LARCHET (Selles sur Cher),

*Irina NIKITINA et Philippe MELSCOET (Vineuil),

- Trophée national tir nature :

* Anne-Marie BOURGOIN (Contres), vice- championne de France

(Face à la crise sanitaire qui n'a pas permis la tenue du Championnat de France tir Nature, la fédération a fait le choix d'un Trophée national tir nature sur deux week-ends en mai).

L'ensemble du CDTA41 les félicite pour leur participation et la représentation du Loir Et Cher dans les diverses disciplines du tir à l'arc.

*** Divers :**

Rappel sur :

- le tir **FITA SALLE** revient au calendrier régional et celui-ci est un peu particulier. Il se déroule sur **2 distances** soit 2X25m (le matin) **ET** 2X18m (l'après-midi). Les articles A7.1.3 (page 175) à A7.4 disponibles dans « Règlements sportifs et Arbitrage » sur le site FFTA expliquent le déroulement.

- vérification du Pass Sanitaire ou test PCR. Mesure gouvernementale.

- le championnat départemental aura lieu le 22 et 23 janvier 2022 à Montoire.

- appel à candidature auprès du CDTA41 pour les 2 événements suivants :

* championnat départemental 28 et 29 janvier 2023

* l'assemblée générale des clubs du Loir Et Cher qui se déroulera le 04 février 2023.

Fin de la séance 12h15.

La Secrétaire,

GOUINEAU- COLLE Patricia

